



## obligation de quitter le territoire français suite à un mariage

Par **fat**, le **21/04/2009** à **20:28**

C'est dans une situation me concernant, très préoccupante, voire angoissante à plus d'un titre, que j'ai l'honneur de vous soumettre mon dossier, tous recours amiables et hiérarchiques auprès des différentes autorités concernées n'ayant pas abouti à ce jour.

J'ai été mal traitée malheureuse suite à un mariage qui a été normalement construit sur une base d'amour mais en rentrant ici tout change???

je suis une femme je ne peux pas dire que je suis battue mais peut-être pire je me suis mariée avec un français de nationalité marocaine et je suis marocaine depuis décembre 2004 et je me suis rentrée en France juin 2006 je vis avec lui sachant qu'il n'a pas de domicile il vit avec ces parents dans une F4 où ils viennent trois couples et des enfants et toujours du monde en plus alors je vis avec eux en tant que leur femme de ménage j'ai subi je connais personne j'ai pas de boulot il fait comme il veut il dort où il dort pas à la maison il travaille pas ou plutôt rare il m'a fait galérer surtout sa mère,, en fin moi j'ai réussi à trouver un job auprès d'une personne âgée après un an de galère ce qui fait que je travaille à 60km de chez moi, la personne âgée de 91 ans il ne peut plus marcher alors ce qui fait que je suis obligée de rester avec elle, et je rentre que le week-end et je fais tout ça avec son autorisation il a bien accepté que je travaille tant que je rapporte de l'argent... et quand je rentre le week-end fatiguée pour faire la bonne chez eux, en fin je suis comme une chienne il faut pas que je parle rien; en plus il me demande de l'argent sans arrêt en fait c'est une vie que je ne souhaite à personne mais j'ai toujours peur je réagis pas il gueule tout le temps c'est grâce à moi que tu la vois toujours il me perturbe je sais plus où j'en suis et je suis sûre que c'est un jeu avec sa famille surtout sa mère ils ont joué derrière mon dos. et la semaine dernière le 23 mars j'ai reçu un courrier comme quoi j'ai quitté la maison conjugale et j'ai plus le droit de vivre ici c'est une obligation de quitter le territoire français dont un moi s'il vous plaît est ce que c'est juste tout ça s'il vous plaît aidez-moi je me suis perdue j'ai quitté la maison conjugale je vis déjà chez ces parents j'ai pas de maison conjugale et si j'ai accepté de travailler jour et nuit c'est pour avoir ma liberté avec mon mari et notre propre maison car avec sa mère c'est l'enfer tout mes problèmes avec mon homme c'est à cause d'elle c'est la jalousie ou quoi ? imaginer j'ai honte

Par **jeetendra**, le **21/04/2009** à **20:32**

bonsoir, il vous faut un avocat pour faire un recours, avez-vous contacté le gisti à Paris, la Cimade, Réseau Éducation Sans Frontières, soyez courageuse, tenez-nous au courant,

cordialement

Par **Patricia**, le **22/04/2009** à **21:51**

fat vous me faites peine...

Allez aussi et le plus rapidement possible à la mairie la plus proche de votre domicile.  
Demandez le service social et prenez rendez-vous avec une assistante sociale.  
Expliquez lui clairement votre vie et anxiété, elle vous guidera dans les démarches et pourra vous aider à remplir les dossiers administratifs nécessaires si vous avez besoin.

Par **fat**, le **20/06/2009** à **22:22**

bonsoir

suis la aujourd'hui pur vous dire que j'ete par tout mairis association avocat...assistante social  
ils sont tous avec moi mais j'ai rien obtenu la belle mere elle ma demander 2000euros en  
espece j'ai pas voue alors elle ma di si non tu vien jamais la sinon je demande a des gars de  
te tabasser de bruler la maison la ou tu vie avec mamie j'ai eu peur alors je vie plus chez eux  
ils ont profiter d'y aller faire une main courante disant que ma femme elle vie plus chez moi et  
il a pris une avocate et la c vrai il a tout les droit ouffffff qu'il famille  
merci